Avertissements Agricoles
DLP 29-11-96008160



GRANDES CULTURES

SRPV NORD PAS-DE-CALAIS

Bulletin N° 22 du 28 novembre 1996

Céréales

❖ Stade

Semis à tallage.

❖ Pucerons vecteurs de la jaunisse

Situation actuelle

Le vol des pucerons s'est stoppé depuis le 10 novembre en raison des mauvaises conditions climatiques (gelées, pluie, neige...). Jusqu'à ces derniers jours, rien n'a changé et plus aucune capture n'est enregistrée à la station de Loos-en-Gohelle (voir tableau ci-dessous).

En parcelles, les populations n'ont pas ou peu évolué depuis le dernier avertissement. Le niveau d'infestation reste faible mais les pucerons observés sont bien vivants. Ils ont résisté aux gelées de ces derniers jours. Pour qu'il y ait mort des pucerons par le gel, il faut que celui-ci soit continu. Hors, jusqu'à présent, les températures en dessous de 0°C ne sont enregistrées que la nuit, dans le jour, elles sont à nouveau positives.

Nos préconisations :
Vous avez dû intervenir sur les semis antérieurs au 10 octobre (voir bulletin précèdent). Pour le moment, après un passage insecticide, aucune recolonisation n'a été observée (le vol des pucerons n'est pas assez important vues les conditions climatiques) et une réintervention sera donc inutile.
Pour les semis postérieurs au 10 octobre, il est rare d'observer des pucerons. Néanmoins, surveiller ces parcelles (notamment celles semées jusqu'au 20-25 octobre) et intervenir avec un insecticide si vous détectez la présence de pucerons. Tenir compte de la situation des parcelles : faire attention à celles ayant à proximité un bois, une haie, une jachère, des résidus de maïs ou pouvant être abritées par des habitations.
Pas d'intervention sur céréales traitées GAUCHO.

● Céréales :
➔ Les pucerons résistent aux gelées et sont toujours vivants. A surveiller.
➔ Désherbage : attendre le printemps

Le rapport 'Expérimentation et études 1996" est disponible, vous pouvez le commander

❖ Désherbage

Pour le moment, il est préférable d'attendre le début du printemps pour désherber vos céréales. Les conditions actuelles sont défavorables au désherbage et le risque de phytotoxicité trop élevé.

Comparaison du nombre de captures de *R. padi* par décade à la tour à succion de Loos-en-Gohelle en 94, 95 et 96

	1994	1995	1996
3ème décade d'octobre	67	191	170
1ère décade de novembre	21	9	9
2ème décade de novembre	30	3	0

Directeur Gérant : S. DUVAUCHELLE Publication Hebdomadaire



D.R.A.F. - Service Régional de la Protection des Végétaux
BP 47 - 62750 LOOS-EN-GOHELLE - Tél. 21.28.27.27 - Fax : 21.43.97.72
Abonnement : Régisseur des Recettes D.R.A.F. - BP 505 - 59022 LILLE Cedex - ISSN 0758-7968 - CPPAP N°



COVEZ IMPRIMERIE SA - LENS - Tél. 21.70.63.57

Réglementation

❖ DINOTERBE

Un avis paru au Journal Officiel du 26 octobre 1996 (page 15729) signale le retrait de toutes les autorisations de vente de l'ensemble des produits antiparasitaires à base de *dinoterbe.* Pour permettre l'écoulement des stocks de ces produits, il est accordé un délai pour leur distribution et utilisation tel que tout produit contenant du dinoterbe ne puisse plus être mis sur le marché ni utilisé à compter du **30 septembre 1997.**

Rapport

Le rapport des expérimentations réalisées par le S.R.P.V. Nord Pas-de-Calais est disponible au prix de 120 F (+ 20 F de frais de port) et traite des sujets suivants :

◆ **Comte rendu d'activités 1995 - 1996**

◆ **Agrément des distributeurs et applicateurs**

◆ **Bonnes pratiques agricoles/utilisation des substances phytopharmaceutiques**

◆ **Bilan climatique/bilan phytosanitaire**

◆ **Pois**
- Désherbage de prè-levée
- Tordeuse

◆ **Céréales**
- Désherbage de printemps
- Fongicides pietin-verse/nuisibilité du piétin-verse depuis 10 ans
- Fongicides septoriose : raisonnement gonflement/épiaison
- Fongicides escourgeons
- JNO orge et blé
- Traitements de semence : carie/mouche grise.

◆ **Betteraves**
- Bilan des captures de pucerons
- Noctuelles

◆ **Pommes de terre**
- Pucerons de la pomme de terre (détermination d'un seuil de traitement)
- Virus Y nécrogène
- Essai rhizoctone
- Essai mildiou (modèle MILSOL).

✂ ---

STATION SRPV
B.P. 47 - 62750 LOOS-EN-GOHELLE

Madame, Monsieur : . . . . Ets - Sté : . . . .

Adresse : . . . .

. . . .

Désire recevoir le Rapport Expérimentation et Etudes à 140 F (120 F + 20 F de frais de port) (__)

**** Libeller votre chèque à l'ordre de la F.R.E.D.E.C. Nord Pas-de-Calais***